



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} novembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session
Point 128 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme
pour l'exercice biennal 2008-2009

Construction d'installations de conférence supplémentaires au Centre international de Vienne

Dixième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur la construction d'installations de conférence supplémentaires au Centre international de Vienne (A/62/358). À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général qui lui ont fourni des compléments d'information et des précisions.
2. Le rapport du Secrétaire général présente des informations mises à jour sur l'état d'avancement des travaux de construction de nouvelles installations de conférence au Centre international de Vienne et les progrès accomplis depuis la parution du précédent rapport (A/61/166).
3. Le paragraphe 3 du rapport (A/62/358) fournit des indications sur le stade atteint dans l'exécution du projet. On prévoit que les travaux de construction seront terminés d'ici la fin de 2007, que l'installation des équipements techniques sera achevée d'ici la fin du premier semestre 2008 et que les quatre organisations basées au Centre international de Vienne (l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) et l'Office des Nations Unies à Vienne) commenceront à emménager dans le nouveau bâtiment M en septembre ou octobre 2008, l'occupation intégrale étant en principe prévue pour le 1^{er} janvier 2009. Ayant posé la question, le Comité consultatif a été informé que le calendrier d'exécution était respecté.
4. Ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 4 du rapport, l'AIEA, l'ONUDI, l'OTICE et l'Office des Nations Unies à Vienne verseraient une contribution collective de 2,5 millions d'euros pour la construction des nouvelles installations de



conférence. La part de l'Organisation des Nations Unies sera couverte par un crédit de 117 700 dollars inscrit au chapitre 32 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 [A/62/6 (Sect. 32)].

5. **Le Comité consultatif note avec satisfaction que le rapport du Secrétaire général contient des renseignements sur le désamiantage, comme il l'avait recommandé (A/61/361, par. 5).** Le Secrétaire général indique que le taux global d'exécution du projet de désamiantage était de 50 %, ce qui correspond à l'achèvement des travaux dans quatre des six tours (A, B, D et E) du Centre international de Vienne, qui abritent principalement des bureaux. Les travaux de désamiantage dans les tours qui accueillent les services communs (F et G) commenceront fin 2007 et se poursuivront jusqu'en 2009. Le désamiantage du bâtiment abritant principalement des installations de conférence et des services connexes devrait débiter pendant l'exercice 2008-2009. En conséquence, le projet devrait être terminé dans son intégralité au milieu de l'année 2011 au plus tard.

6. **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prendre note du rapport du Secrétaire général sur la construction d'installations de conférence supplémentaires au Centre international de Vienne (A/62/358).**
